



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Surexposition de la population au cadmium, à quand une intervention de l'Etat ?

Question écrite n° 13960

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire au sujet de la surexposition des Français et des Françaises au cadmium, telle que révélée par un rapport de l'Anses en date du 25 mars 2026. Le cadmium est un métal lourd classé cancérigène depuis 1993 et suspecté d'être à l'origine de cancers du pancréas, du sein ou encore de la prostate. Il est également responsable d'atteintes rénales, du développement des fragilités osseuses (ostéoporose, fractures) en cas d'exposition prolongée et a des effets cardiovasculaires et neuro-développementaux. Il s'invite durablement puisqu'il a une grande capacité à s'accumuler dans les organismes, qui mettent des dizaines d'années pour l'éliminer. Or bien que naturellement présent dans les sols, sa concentration en quantité importante est grandement due à l'épandage d'engrais phosphatés sur les sols agricoles. En conséquence, 98 % de la contamination au cadmium des Français s'explique par la nourriture. Tous les aliments sont contaminés. Face à un enjeu sanitaire majeur, une intervention rapide du Gouvernement s'impose. Alors que l'Anses recommande une teneur maximale de 20 mg de cadmium par kilogramme de P2O5, le Gouvernement n'a jamais publié le projet d'arrêté visant à atteindre cet objectif. Aujourd'hui, le ministère de l'agriculture prévoit de nouveaux décrets et arrêtés qui fixent la teneur maximale à 40mg/kg en 2030. Cet objectif est trop peu restrictif. La santé des Français et des Françaises, surtout des enfants en première ligne face à ce polluant, ne peut être mise au placard pour se soumettre à des objectifs de rentabilité économique. Elle en appelle à une intervention ambitieuse du Gouvernement pour limiter drastiquement la présence de cadmium dans les engrais phosphatés au plus vite. Elle souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13960

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#), page 2602